

TRELIVAN

Bulletin municipal

OCTOBRE 2023 - N° 171



P. 21 Matinée citoyenne à Trélivan



P. 23 Accueil de Loisirs



P. 24 Des papillons au Rocher

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 09 Infos municipales
- 27 Les associations
- 35 Infos pratiques

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr

Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**

Services Techniques : **02 96 85 94 55**

Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**

Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**

Garderie : **02 96 39 45 53**

Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**

Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**

Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**

Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**

Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistantes sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CLIC (service pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage)

MAISON DU DÉPARTEMENT - 2 PL René Pleven, 22106 DINAN **02 96 80 05 18**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**



Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement • Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB. (internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs. Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

UNE RENTRÉE CHAUDE

On peut le dire la rentrée 2023 a été chaude et cela au sens propre. En effet la 1ère semaine de septembre a vu des températures fortes après un été en demi-teinte. La situation est très différente de l'année passée où nous avons dû affronter la canicule.

Cela ne doit pas nous faire oublier que d'autres régions en France et d'autres pays dans le monde ont connu des catastrophes naturelles : vagues de chaleur, incendies, ouragans, inondations.

Ces événements climatiques extrêmes mettent en évidence la nécessité d'agir de manière concrète pour lutter contre le réchauffement climatique.

Nous pouvons engager des actions au niveau local, au niveau de notre commune et chacun d'entre vous peut également agir. Vous le verrez en parcourant ce journal nous engageons des actions de préservation de la biodiversité, nous projetons des plantations d'arbres, nous avons renaturé la cour de la garderie. La rénovation énergétique des bâtiments y participe également. Vous serez invités à participer à des ateliers en lien avec la biodiversité et une conférence sur le réchauffement climatique sera organisée début 2024.

L'été sur notre commune a été marqué par de nombreux décès et nous présentons aux familles

nos plus sincères condoléances.

Tous nous ont émus mais nous citerons M. Francis Morin conseiller municipal de 1977 à 2001 qui s'est éteint 10 jours après son fils laissant Odile désespérée ; il était passionné par la vie municipale et nous saluons son engagement.

Une « figure du bourg » nous a également quittés, quelques jours après ses 97 ans, Simone Brihi, l'ancienne boulangère de Trélivan qui était très investie dans l'Association Sportive de Trélivan, passionnée de foot comme l'était également son conjoint Lucien, l'un des trois fondateurs du club. Chaque jour nous pouvions la voir dans le bourg et cela nous manque.

Il y a aussi sur notre commune beaucoup d'événements heureux et vous le découvrirez tout au long de ce bulletin.

Nous ne pouvons parler de rentrée sans évoquer la rentrée scolaire, placée cette année sous le signe de l'olympisme avec de beaux projets à venir tout au long de l'année. Elle s'est très bien passée avec des effectifs en hausse au niveau des petites sections qui étaient 27 à faire leur rentrée cette année. Ce sera peut-être la dernière dans les locaux actuels de maternelle. S'ils sont plutôt fonctionnels ils sont vétustes. Le projet de rénovation-reconstruction se dessine. Les diagnostics énergétiques et



de structure sont en cours de réalisation et sont essentiels avant de définir précisément le projet. L'étude des besoins a déjà été établie avec l'ADAC : l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités en concertation avec les agents des écoles, les enseignants, les parents ; les recherches de financement sont également en cours.

Un beau projet que nous allons conduire avec tous les acteurs de l'école.

Bel automne à tous

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

A NOTER DANS VOS AGENDAS

**Inauguration de la mairie
dimanche 17 décembre
à 11 h**

**Cérémonie des vœux
samedi 6 janvier 2024
à 18 h 30.**

SÉANCE DU 4 MAI 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, BERNAVY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, CAYET LAURETTE, RAULT ANNIE, KERJEAN NATHALIE, LUCAS DOMINIQUE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUEMARD BRUNO, AMBROISE FABIENNE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. DIDIER YVART POUVOIR À M. GODET PASCAL, MME MENARD VANESSA, MME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR À M. PELHATRE MICHEL, M. MAILLARD RÉMI POUVOIR À MME LEBRETON SUZANNE, M. GUILLEMOT JEAN-CLAUDE POUVOIR À M. LE PROVOST GUY, MME LEMONNIER ROSANNA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GODET PASCAL.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2023.

FINANCES

Subventions aux associations

Subventions	Le conseil municipal vote les subventions 2023 (€)
Associations Trélivan	
Association Sportive Trélivan (AST)	3570
A.S Trélivan Motos	144
Club VTT-CYCLO-Trélivan	144
Club Gymnastique Féminine	144
Club gymnastique féminine section enfants	94
Association Genêts Bruyères Korrigans	144
Amicale Anciens Combattants et Victimes de Guerres	144
Société Amicale Chasse	144
Fleur de blé noir	144
Amicale Laïque de Trélivan	144
Amicale Laïque - Arbre de Noël	1547
Trélivan Animation	288
Les Amis du Val Drouet	144
ATT (Association Trélivan Téléthon)	144
Comité de Jumelage de Trélivan	144
Comité Loisir et Culture Trélivannaise	144
Amicale du personnel Communal	144
Association parents élèves école Mosaïque	144
FNACA Guinefort	62
CleM	144
CCAS Trélivan	6000
Associations diverses	
Chambre des Métiers Dinan et Ploufragan (2 élèves)	80
ADAPEI (comité Dinan-Quévert)	91
Centre adaptation 4 Vaulx	91
Stéréden (Foyer Jeunes Travailleurs)	52
<Din handisport	91
Centre Anticancéreux Rennes	52
Croix Rouge Française	52
Ligue contre le Cancer	52
Rêves de Clown	52
Association Donneurs Sang	52
Croix d'Or	52
AAPPMA - l'Hameçon	52
APHASIQUE EMERAUDE	91
10e Région Colombophile Dinan	52
La Chamaille	1472
Horizon Emploi	52

Budget école Jean-Ferrat

ECOLE JEAN FERRAT	Le conseil municipal vote le budget école Jean Ferrat	
	/ enfant	Total
Fournitures (par enfant)	40 €	6800 €
Divers (par enfant)	10 €	1700 €
Transport (par enfant)	25 €	4250 €
Forfait livres		700 €

Frais de scolarité Ecole Diwan

Le conseil municipal vote la participation financière à l'Ecole Diwan année 2022-2023 : 2312.66€

TRAVAUX URBANISME

Etude Urbaine - avenant Atelier de l'Ourcq

Le conseil municipal approuve le coût supplémentaire de la réunion publique de 5 125€ HT et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Extension et réhabilitation de la Mairie - avenant Entreprise COLAS et ATOUT CONFORT

Le conseil municipal accepte l'avenant de l'entreprise COLAS pour un montant de 2 958€ TTC et d'ATOUT CONFORT pour un montant de 794.40€ TTC.

Convention rétrocession éclairage public lotissement « Le Petit Bois »

Le conseil municipal accepte la rétrocession définitive des installations d'éclairage public du lotissement le Petit Bois dans le domaine public et autorise le maire à signer la convention.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Cabinet dentaire - Convention d'occupation précaire

Le conseil municipal approuve la mise à disposition temporaire du bâtiment communal situé 6 rue du Centre le temps des travaux d'agrandissement de la pharmacie. Il fixe une redevance d'occupation d'un montant de 400€ par mois et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Demande de renouvellement de l'intervention de la conseillère numérique Dinan Agglomération sur notre commune.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention avec Dinan Agglomération pour l'intervention de la conseillère numérique à la bibliothèque « L'Imagin'R », une demi-journée toutes les 2 semaines.

PERSONNEL

Recrutement au service technique suite à une mutation

Le conseil municipal décide de lancer une procédure de recrutement pour un poste d'adjoint technique ou d'adjoint technique principal de 2ème Classe (poste sur emploi permanent suite à une mutation). Le poste est ouvert aux agents contractuels.

DIVERS

Motion sur l'hôpital de Dinan

Le Conseil Municipal approuve la motion :

Tout comme le Conseil Communautaire, le Conseil Municipal de la Commune de TRELIVAN a pris connaissance d'orientations envisageant l'emplacement du futur plateau technique du Groupement Hospitalier de Territoire Rance

Emeraude sur le site des Mottais à Saint-Malo.

A l'image de la fermeté de la position publique adoptée par M. Le Maire de Dinan, Président du conseil de surveillance de l'Hôpital de Dinan, mais également du Président de Dinan Agglomération, le Conseil Municipal de TRELIVAN :

1. Estime que l'évolution des hôpitaux du territoire 6 est un enjeu majeur de santé et par là même un enjeu majeur d'aménagement du territoire.
2. Attend que l'offre de soin actuelle et future soit équilibrée et garantisse des conditions d'accès à l'ensemble des habitants.
3. Considère ainsi comme irrecevable la proposition du site des Mottais pour l'implantation d'un plateau technique mutualisé au regard des conditions d'accès.
4. Alerte par ailleurs sur la destruction de terres agricoles qu'induirait la localisation du projet sur ce site.
5. Exige que, dans toute hypothèse future, le site de l'Hôpital de Dinan conserve non seulement des urgences 24/24 mais aussi retrouve une maternité et tous les services nécessaires à son fonctionnement.
6. Exige que Saint-Malo conserve également un Hôpital de plein exercice.

SÉANCE DU 8 JUIN 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, RAULT ANNIE, LEMONNIER ROSANNA, LUCAS DOMINIQUE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUDEMARD BRUNO, AMBROISE FABIENNE, PICOUAYS JACQUELINE

ABSENTS EXCUSÉS : M. DIDIER YVART, MME MENARD VANESSA, MME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À M. PELHATRE MICHEL, M. MAILLARD RÉMI, MME CAYET LAURETTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GUDEMARD BRUNO.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MAI 2023.

FINANCES

Participation joutes nautiques 2023 à Lanvallay

Le conseil municipal s'engage à verser 100€ à l'association Kiwanis Dinan Pays de Rance pour la participation d'une équipe trélivannaise aux joutes nautiques du 9 juillet au port de Dinan-Lanvallay.

Décisions modificatives

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 36 713€ (dotations de l'Etat) comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES		
ARTICLE	POSTE	MONTANTS
73311	Impôts	1 887 €
74834	Compensation TF+	7 216 €
74333	Compensation CET CVAE	
7411	DGF	4 181 €
74121	DSR	12 708 €
74127	PEREQUATION	10 388 €
74718	DPEL élu	333 €
TOTAL		36 713 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
OPÉRATION - ARTICLE	POSTE	MONTANTS
50 2031	Etude urbaine sur les bâtiments	22 000 €
23 2315	Aménagements espaces verts/chemins	5 000 €
54 2161	Projets artistiques	1 000 €
30 2313	Ecole	8 713 €
Total		36 713 €

ENFANCE JEUNESSE

Renouvellement de la convention avec Quévert pour l'Accueil de Loisirs

Le conseil municipal

- Décide de renouveler la convention pour l'accueil de loisirs sur une base de 12 enfants pour les mercredis et 8 enfants pour les vacances de la Toussaint, les vacances d'hiver, les vacances de printemps et le mois d'août.
- Approuve la participation financière de 15€ par journée et par enfant.
- Autorise le maire à signer la convention correspondant à ce dossier.

PERSONNEL

Recrutement au service périscolaire suite à un départ en retraite

Le conseil municipal approuve le recrutement d'un agent au grade d'adjoint technique au 1^{er} échelon à temps non complet 23.74 H de Durée Hebdomadaire de Service sous contrat d'un an.

TRAVAUX URBANISME

Route de la Sevestrais – choix du scénario

Le conseil municipal décide de choisir pour base de travail le scénario 1

Rétrocession parcelle C 1047 à la cité de la Douettée

Le conseil municipal :

- Approuve la régularisation de la parcelle C 1047 en sollicitant la rétrocession dans le domaine public de la parcelle C1047 auprès du propriétaire.
- Approuve le principe de rétrocession à l'euro symbolique de la parcelle C 1047 d'une superficie de 2196 m².
- Décide d'effectuer la réalisation d'un bornage.
- Autorise le maire à mandater le notaire de son choix pour l'établissement de l'acte.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, RAULT ANNIE, AMBROISE FABIENNE, PICOUAYS JACQUELINE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUEMARD BRUNO

ABSENTS EXCUSÉS : MME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À M. PELHATRE MICHEL, M. LUCAS DOMINIQUE POUVOIR À M. LEMAITRE FABRICE, M. YVART DIDIER, MME CAYET LAURETTE POUVOIR À MME LEBRETON SUZANNE, M. MAILLARD RÉMI, MME LEMONNIER ROSANNA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. GUILLEMOT JEAN-CLAUDE.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2023.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération : Transfert compétence réseau de chaleur

Le conseil municipal :

- Approuve le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « *création, classement et exploitation de réseau public de chaleur ou de froid* » exercée par la commune à compter du 1^{er} octobre 2023
- Approuve le transfert au profit de Dinan Agglomération de la compétence « *aménagement, exploitation, mais également faire aménager et faire exploiter, dans les conditions de l'article L. 2224-32 du CGCT, toute nouvelle installation et ce, pour l'implantation sur le seul périmètre des bâtiments, ouvrages et terrains de Dinan Agglomération, qu'il en soit propriétaire ou affectataire* » à compter également du 1^{er} octobre 2023.
- Approuve ainsi la modification des statuts s'y rapportant et devant faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

Approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude

Le conseil municipal :

- Approuve sans réserve la charte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, comprenant le rapport, le plan du Parc et les annexes.
- Approuve les statuts présentés dans les annexes du rapport de charte.
- Demande l'adhésion de la commune de Trélivan au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude.

PERSONNEL

Temps partiel

Le conseil municipal autorise le temps partiel aux agents de la commune.

Modification des durées hebdomadaires de service suite à un départ en retraite

Le conseil municipal approuve la nouvelle durée hebdomadaire de service des agents périscolaires.

Nomination de deux agents stagiaires au périscolaire et service technique

Le conseil municipal :

- Nomme un agent grade d'adjoint technique stagiaire au service technique à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2023.
- Nomme un agent grade d'adjoint technique stagiaire au service scolaire et périscolaire à temps non complet (22.94 H), à compter du 1^{er} septembre 2023.

Recrutement d'un agent responsable des services techniques suite à une mutation

Le conseil municipal approuve le lancement de la procédure de recrutement d'un technicien et pour les besoins de continuité du service, de pouvoir procéder au recrutement d'agents contractuels. Le contrat pourra être conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an.

Recrutement au service technique et administratif

Le conseil municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, de créer un poste d'adjoint technique à temps complet et de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (17.88 H).

Apprentissage

Le conseil municipal décide l'instauration d'un contrat d'apprentissage au service espaces verts.

CULTURE

Participation au financement d'un emploi au sein de l'association Théâtre en Rance pour la période septembre 2023 à août 2026.

Le conseil municipal décide de participer au financement d'un emploi au sein de l'association Théâtre en Rance pour la période septembre 2023 à août 2026.

FINANCES

Tarifs cantine garderie 2023-2024

Le conseil municipal vote les tarifs :

Type de repas		Tarifs 2023/2024
Prix repas régulier par enfant Quotient		
Niveau 1	0-800	1,00 €
Niveau 2	800-1100	3,30 €
Niveau 3	>1100	3,62 €
Prix repas occasionnel par enfant		4,65 €
Prix repas adulte		6,15 €

Garderie

QUOTIENT FAMILIAL	1 enfant		2 enfants et +	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0-800	1,40 €	1,87 €	1,14 €	1,40 €
800-1 100	1,56 €	2,09 €	1,24 €	1,66 €
>1 100	1,74 €	2,31 €	1,40 €	1,74 €
Pénalité de retard après 19 h : 2 € 50 par enfant				

Passage à la nouvelle nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Le conseil municipal autorise le passage à la nouvelle nomenclature M57 pour le budget primitif 2024.

Redevance occupation du domaine public GRDF

Le conseil municipal autorise le versement par GRDF de la redevance RODP et ROPDP d'un montant total de 908€ sur le budget communal.

Redevance occupation du domaine public ENEDIS

Le conseil municipal autorise le versement par ENEDIS de la redevance d'occupation du domaine public d'un montant total de 508€ sur le budget communal.

TRAVAUX URBANISME

Extension et Réhabilitation de la Mairie - Avenants

Le conseil municipal valide les avenants :

- Entreprise COREVA : 3 431.17€ HT
- Entreprise ATOUT CONFORT : ...1 984.48€ HT
- Entreprise COLAS :1906.70€ HT

Validation de la dénomination du lotissement Vaucouleur

Le conseil municipal valide la dénomination : « lotissement Vaucouleur ».



SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE-CLAIRE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, KERJEAN NATHALIE, RAULT ANNIE, LEMONNIER ROSANNA, LUCAS DOMINIQUE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUEMARD BRUNO, AMBROISE FABIENNE, PICOUAYS JACQUELINE, MAILLARD RÉMI, YVART DIDIER, CAYET LAURETTE

ABSENTS EXCUSÉS : M. GUILLEMOT JEAN-CLAUDE POUVOIR À M. LE PROVOST GUY;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME KERJEAN NATHALIE.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2023.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération et Région Bretagne : Convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economies Energie (CEE)

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat relative à la mise en œuvre d'une gestion groupée de la valorisation des CEE avec la région Bretagne et Dinan Agglomération.

Convention avec Etablissement Public Foncier de Bretagne

Le conseil municipal :

- Demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières.

Superficie totale du foncier à acquérir : 4 parcelles cadastrées AH 172p, 173, 174, 182 d'une surface foncière de 1979 m² environ.

- Approuve ladite convention et autorise Madame le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,
- S'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 26 novembre 2030.

Syndicat Départemental d'Energie : Eclairage public adaptation des heures de fonctionnement pour répondre aux enjeux énergétiques

Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif et fait le choix d'effacement des commandes d'éclairage public aux heures de forte consommation entre 18 h et 20 h en cas d'alerte Ecowatt. Le SDE transmettra directement les références des comptages correspondants à ENEDIS pour la mise en place des coupures et les rallumages automatiques à distance.

Syndicat Départemental d'Energie : Convention de partenariat étude énergétique Ecole Jean Ferrat et Salle Clément Ader

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la région Bretagne

PERSONNEL

Nomination agent de maitrise

Le conseil municipal décide de créer un grade agent de maitrise spécialisé espaces verts à temps complet au service technique et de supprimer un grade d'adjoint technique au 1^{er} octobre 2023.

Contrat groupe assurance statutaire : adhésion et choix de la franchise

Le conseil municipal considère qu'il est nécessaire de conclure un contrat d'assurance statutaire pour le personnel et décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les :

- AGENTS CNRACL franchise 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et 15 jours en CITIS.

Taux : 7,25%

- AGENTS IRCANTEC franchise 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service.

Taux : 0,93%

Nomination Maître d'apprentissage.

Le conseil municipal décide de nommer l'agent de maitrise spécialisé espaces verts maître d'apprentissage référent et garde la possibilité de nommer un suppléant en l'absence de l'agent de maitrise.

TRAVAUX URBANISME

Syndicat Départemental d'Energie : déplacement d'un candélabre rue Victor Hugo.

Le conseil municipal valide le déplacement du foyer J434 présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 684.80€ sauf s'il y a possibilité de le supprimer.

Syndicat Départemental d'Energie « programmation Fonds Vert » : Rénovation de lanternes.

Le conseil municipal approuve Le projet d'éclairage public présenté par le Syndicat Départemental

d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 13 920€ qui s'inscrit dans le programme Fonds Vert.

32 lanternes sont concernées :

- Rue du Rocher
- Route de Broons
- Rue de la Barrière
- Route de Caulnes

Syndicat Départemental d'Energie : l'éclairage des terrains de foot

Le conseil municipal approuve le projet d'éclairage par projecteurs LED des terrains de football (terrain A et B) au bourg, le coût total des travaux est estimé à 121 200€.

Demande de subvention et plan de financement auprès de la Fédération Française de Football pour l'éclairage de terrains de foot

Le conseil municipal :

- Décide de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre

du Fonds d'Aide au Football Amateur pour un montant de 15 000€

- Valide le plan de financement :

Aide demandée à la Fédération Française Football
15 000 € 12.38 %

Auto-financement
106 200 € 87.62 %

TOTAL
121 200 € 100.00 %

TRANSITION -CITOYENNETE

Atlas Biodiversité : plan d'action

Le conseil municipal valide le plan d'action de l'atlas biodiversité.

Dinan Agglomération : budget participatif, projet duplicable validation des actions

Le conseil municipal valide la création d'un corridor écologique parc des lisières (plantations, cheminements).



DINAN AGGLOMÉRATION

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DÉCHETS

Dinan Agglomération doit faire face à plusieurs enjeux :

- L'augmentation des quantités de déchets.
- L'augmentation des coûts de traitement.
- L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités polluantes TGAP qui passe de 60 000 € en 2020 à 300 000 € en 2025
- L'obligation de tri des biodéchets en 2024



Pour maîtriser ces évolutions des orientations ont été choisies :

- Réduction des volumes à traiter.
- Optimisation de l'organisation de la collecte.
- Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM afin d'équilibrer le budget.

Les évolutions attendues pour notre commune :

- Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours.
- Collecte sélective en bac individuel jaune tous les 15 jours.
- Compostage individuel ou collectif pour les biodéchets.

Pour les biodéchets des éléments plus précis seront fournis par Dinan agglomération en fin d'année 2023.



Des composteurs individuels seront mis à disposition sous réserve de participation à une petite formation. Pour les habitants volontaires il sera possible de disposer de composteurs collectifs dans les quartiers après concertation pour déterminer notamment quels pourraient être l'emplacement et le mode de fonctionnement.

DINAMO PMR

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

DINAMO!

La mise en place de ce service est prévue pour avril 2024.

Il sera accessible aux personnes détentrices de la carte mobilité inclusive invalidité.

Il permettra de se déplacer en porte à porte au sein d'une même zone du territoire.

Le service sera accessible du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h et le coût du trajet est fixé à 2,50 €.

Les déplacements qui bénéficient d'une prise en charge ou d'une participation d'organismes seront exclus.



POINT D'ÉTAPE DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Il reste à ce jour 120 habitations non encore raccordables à la fibre et malheureusement il s'agit du secteur de la commune où le débit est le plus bas ; ce sont les villages de La Douettée, la Mare, Bougault et la Bouvrais.

Les travaux ont pris du retard du fait d'Enedis dans la mise aux normes du réseau électrique sur ce même secteur et malgré les relances, l'opération n'est pas

terminée. La proximité des réseaux électrique et fibre obligent à des règles de sécurité précises et un travail collaboratif des 2 concessionnaires est nécessaire.

Orange doit réaliser les travaux en 2^e quinzaine d'octobre ce qui portera le possible raccordement début 2024.

Par ailleurs la zone de l'aérodrome n'est pas achevée.

SAISON CULTURELLE 2023-2024

Laissez-vous emporter par une année autour du monde, le voyage s'annonce riche en couleurs et en émotions.

Découvrez la programmation à partir du 9 septembre sur saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr

La billetterie en ligne est ouverte (paiement par carte bancaire).

Pour l'achat des billets plusieurs solutions s'offrent à vous :

- À l'Office de Tourisme de Dinan.
- Par téléphone au 02 96 87 14 27.
- Le soir des spectacles, 30 minutes avant la représentation, sous réserve de places disponibles.

Si vous ne venez pas à la culture, la culture viendra à vous : plus d'une dizaine de spectacles sont programmés ici et là, dans autant de communes du territoire et de lieux insolites !



L'Equipe de la Saison vous attend et sera sur le pont pour une passionnante traversée.

COUPURE D'ECLAIRAGE PUBLIC EN CAS D'ALERTE ECOWATT

La commune de Trélivan s'est engagée dans le dispositif Ecowatt et à ce titre engage des actions de sobriété énergétique.

A noter que les horaires de l'éclairage public ont été réduits de 30 minutes.

Le dispositif Ecowatt est un système d'alerte visant à une meilleure gestion des consommations pour éviter d'avoir recours à des coupures :

Signal vert : pas de difficulté particulière

Signal orange : le système électrique est tendu il est nécessaire de réduire sa consommation

Signal rouge : le système électrique est très tendu, des coupures sont programmées (information 2 jours avant)

En partenariat avec ENEDIS et RTE le SDE22 a lancé une expérimentation innovante et inédite



de coupure et de rallumage de l'éclairage public à distance via les compteurs Linky. Il propose aux communes qui le souhaitent de couper l'éclairage public lors des alertes rouges et oranges Ecowatt.

Le conseil municipal a délibéré en séance du 21 septembre pour expérimenter ce dispositif, conscient que cela peut représenter des difficultés en cas de coupure entre 18h et 20h notamment pour les scolaires.

AMÉNAGEMENTS À LA SEVESTRAIS

Les habitants du village de la Sevestrais et les personnes intéressées par le projet d'aménagement du village ont été conviées à une réunion de présentation d'un avant-projet des travaux envisagés.

Chacun a pu poser des questions à M. Norbert Vérité du Cabinet Infra Concept en charge de la maîtrise d'œuvre du projet.

Les travaux d'eau potable ont déjà été réalisés par Dinan Agglomération.

Des travaux d'importance en matière d'eaux pluviales sont à réaliser en amont des travaux d'aménagements et ce sujet a été abordé au cours de la réunion par des riverains ayant des difficultés à ce niveau.

La partie centrale du village sera dotée d'un trottoir afin de sécuriser les piétons. Une écluse franchissable par les véhicules larges sera créée qui limitera le passage à un seul véhicule. Les entrées et sorties



du village bénéficieront d'aménagements moins urbains tout en sécurisant le cheminement piéton.

Les travaux devraient pouvoir être réalisés au printemps 2024, la circulation sera interdite sauf pour les riverains.

Merci à toutes les nombreuses personnes présentes pour leur participation active au montage de ce projet et à M.Vérité pour sa présentation.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

MAIRIE

Les travaux de rénovation – extension de la mairie ont débuté en mars 2022 dans le but de créer un bâtiment adapté et accessible à tous.

La première phase a été complexe, car elle impliquait la mise aux normes PMR des sols et la démolition de la structure existante. Plusieurs corps de métiers ont été mobilisés, notamment pour le désamiantage, la démolition, le terrassement, la maçonnerie, la charpente et la couverture.

La deuxième phase a concerné les menuiseries, les cloisons, l'isolation, les faux plafonds, les revêtements de sol, l'électricité et la peinture.

La mairie a rouvert ses portes au public début juillet, après plus d'un an de travaux. Elle est désormais composée de 5 bureaux, d'un espace d'accueil, d'une salle de conseil et cérémonies, d'une salle de réunion à l'étage, d'une salle de fournitures, d'un local de chaudière et de sanitaires.



Certaines finitions seront achevées au cours du mois de septembre.

Les agents des services techniques réalisent l'aménagement des abords de la mairie sur les conseils de

l'association COEUR EMERAUDE pour la conception, en plantant des arbres, en végétalisant les murs et en installant des plantes aromatiques et du paillage. La cour de la garderie a également été végétalisée pour apporter plus de verdure et d'ombre.

LE HAMEAU D'AVAUGOUR



Nous avons rencontré les habitants du Hameau d'Avaugour pour travailler ensemble à l'aménagement de l'espace de jeux. Il a été décidé d'installer une balançoire, une table de pique-nique conforme aux normes PMR et un terrain de pétanque. A l'automne, nos agents des services techniques planteront des arbustes pour embellir davantage cet espace.

TRAVAUX AU GASSAY

DINAN
AGGLOMÉRATION

Au Gassay, des travaux de réfection ont été entrepris sur le réseau d'assainissement. Une enveloppe souple enduite de résine a été appliquée à l'intérieur des canalisations endommagées pour les rendre étanches. Cependant, deux effondrements ont eu lieu le 31 mai, entraînant des inondations dans deux maisons. Un système de pompage a été rapidement mis en place pour contourner le réseau endommagé. Dinan Agglomération a remplacé 100 mètres de canalisation au cours d'une quinzaine de jours de travaux.



DIVERS TRAVAUX

Cette année, la tonte et la taille des haies ont été plus importantes en raison des conditions météorologiques pluvieuses.

Nous avons également procédé au désherbage, à l'entretien et la création de massifs, à la réparation des chemins et au passage de l'épareuse.

Dinan Agglomération a réalisé des travaux d'entretien de voirie dans plusieurs secteurs de la commune.

INVESTISSEMENTS EN MATÉRIEL

Nous avons investi dans trois nouveaux équipements pour les services techniques :

- un petit broyeur d'accotement destiné à l'entretien des petites pentes et des chemins, améliorant ainsi les conditions de travail de nos agents.
- une tondeuse autoportée de 100 cm, idéale pour accéder aux espaces restreints.
- une motobineuse pour faciliter les travaux de jardinage.

LA NOUVELLE MAIRIE A OUVERT SES PORTES

Catherine, Dominique, Sylvie vous accueillent depuis le 7 juillet dans « la nouvelle mairie » ainsi qu'Annie depuis le 9 août.

La rénovation a duré 16 mois, il reste encore quelques aménagements à terminer.

Les locaux sont confortables et la rénovation énergétique a considérablement amélioré le confort à l'intérieur du bâtiment.

Annie Soulbieu a intégré le service administratif le 9 août, elle vient renforcer l'équipe en assurant le service d'accueil à mi-temps. Elle arrive de la commune de Mainvilliers près de Chartres où elle exerçait le même métier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nos agents des services techniques ont en charge les aménagements extérieurs et y travaillent ardemment depuis quelques semaines.

Pour découvrir les lieux vous êtes cordialement invités à l'inauguration le dimanche 17 décembre à 11 heures en présence du Sous-Préfet. Nous vous attendons nombreux.



DES CHANGEMENTS AU SERVICE TECHNIQUE DE NOTRE COMMUNE



Eric Donio, agent des services techniques au sein de notre commune depuis 4 ans a obtenu une mutation vers le Département au 1er août 2023. Passionné des espaces verts il a été moteur dans la réalisation de tous les nouveaux massifs de la commune avec une attention au choix de plantes adaptées au climat de notre région mais également intéressantes pour la biodiversité et ne nécessitant pas de multiples interventions pour leur entretien et nous le remercions pour toute l'énergie dispensée au service de notre commune.

Stéphanie Tarisse responsable des services techniques en poste depuis 10 ans à Trévilan a décidé de découvrir d'autres horizons tout en restant en Bretagne sa région d'adoption ; elle est sur un poste équivalent dans la commune de Taden

depuis le 15 septembre. C'est un poste clé dans une commune qui demande des connaissances dans de multiples domaines. Nous la remercions pour ces 10 années de travail intense au sein du service, au service des habitants avec un souci permanent des deniers publics et de l'environnement.

Ce sera donc une équipe renouvelée avec un nouveau responsable qui arrivera prochainement et un agent spécialisé des espaces verts, Florent Dayon, qui intègre l'équipe au 1^{er} octobre.



Nous avons également accueilli le 11 septembre Tom Villain en contrat d'apprentissage espaces verts, sa formation CAP jardinier-paysagiste se déroule au Lycée agricole de Pommerit-Jaudy.

Nous souhaitons à chacun du plaisir dans son travail.

ÉTUDE URBAINE

La restitution de l'étude urbaine à la population s'est déroulée à la salle Clément Ader le samedi 1^{er} juillet. Arielle Fischer architecte à l'atelier de l'Ourq et Florence Peucat architecte paysagiste ont présenté le travail démarré en septembre 2022. Par ailleurs des panneaux ont été réalisés qui seront exposés à la mairie.

Des propositions ont été faites en matière :

- d'implantation des équipements, notamment l'école maternelle.
- de renaturation du centre bourg avec l'aménagement du parc des lisières.
- d'évolution du parc sportif.
- de densification du centre bourg pour répondre à la demande forte d'habitat en limitant la consommation de foncier et en dynamisant le commerce local.
- d'aménagement de l'îlot central situé entre les 2 pôles commerçants du centre bourg.

Un plan guide a été réalisé et un plan d'action dressé qui se déclinera dans les années à venir.



UN RITUEL A TRELIVAN DEPUIS 3 ANS : UN DÉPART EN RETRAITE, CELUI DE MARTINE AGENT DES ECOLES



Martine Simonet a cessé son activité le 7 juillet, le jour de l'ouverture de la « nouvelle mairie » au public. Une petite fête a été organisée à cette occasion en présence de ses enfants et petits-enfants, du Maire honoraire, de ses collègues, des enseignants et des élus et de ses deux collègues jeunes retraitées Lydie et Sylvie.

Recrutée comme agent d'entretien à temps non complet par Claude Le Borgne Maire en 2000, elle a évolué dans son poste et exercé ses fonctions au sein du service périscolaire : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires mais était également en charge de l'entretien des locaux et notamment l'école élémentaire et la salle Clément Ader. Un travail en équipe dur physiquement car il faut enchaîner dans une journée des activités différentes, nous saluons son implication dans son travail.

Nous la remercions pour son fort engagement au service de notre commune et lui souhaitons maintenant de goûter au plaisir de faire ce qui lui plaît et de vivre une très belle retraite.

ÉCOLE

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024



170 enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre.

64 enfants en maternelles et 106 en élémentaires.



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE



La prudence et le respect du code de la route s'imposent pour la sécurité de tous.

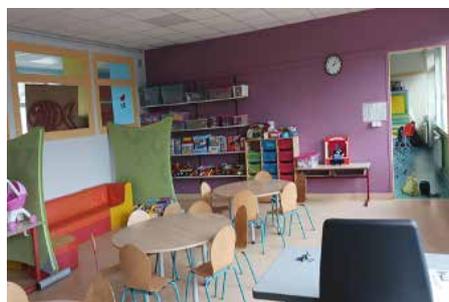
Il est rappelé que les parents doivent utiliser les parkings et les cheminements piétons.

Un nouveau cheminement piétons a été tracé entre le parking Didier Morel et l'entrée de la maternelle complétant celui déjà existant dans la rue des Cerisiers.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SERVICE TECHNIQUE DURANT L'ÉTÉ



Pose de panneaux en bois dans les sanitaires de moyenne et grande section pour plus d'intimité pour les enfants



Peinture d'une salle de la garderie : un lieu d'accueil plus lumineux pour les agents et les enfants

RECONDUCTION DU DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS DANS LE CADRE DE LA GARDERIE



La commune propose à nouveau aux familles un accompagnement aux devoirs les lundis et jeudis de 17 h à 17h45 pour les enfants du CP au CM2. 16 enfants le lundi et 17 le jeudi, après avoir pris le goûter avec leurs camarades à la garderie, rejoignent la cantine et profitent d'une aide individualisée pour faire les devoirs demandés par les enseignants.

Un grand merci à Catherine, Edith, Noëlle et Thierry, bénévoles de l'association « Les Amis du Val Drouet » pour leur implication auprès des enfants.

UNE RETRAITE CHEZ LES ENSEIGNANTS

Dernier jour de classe le 7 juillet pour Sandrine Quelenec, maîtresse de CM1. Madame Sandrine diront les collègues a passé 20 années soit la moitié de sa carrière à Trélivan et pour faire un clin d'œil à la coupe du monde de rugby, elle était aussi un pilier de l'école.

Son énergie, sa passion pour le métier et son professionnalisme ont accompagné les enfants de notre commune dans leur apprentissage et leur épanouissement et nous lui en sommes très reconnaissants.

Un grand merci à elle pour tout ce qu'elle a apporté à notre école.

Nous lui souhaitons une très belle retraite avec son conjoint Jacques, retraité ce même jour, et sa famille, ainsi que de belles vacances en Corse alors que les collègues et les enfants auront repris le chemin de l'école.

Bienvenue à Anne et Isabelle qui la remplacent.



L'ENCADREMENT AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES CANTINE-GARDERIE

9 agents assurent l'accueil des enfants. La municipalité souhaite la bienvenue à Marie qui a rejoint l'équipe début septembre, ainsi qu'à Cécile et Maëla qui assurent des remplacements.



(Cécile, Marie-Noëlle, Gwenaëlle, Frédérique, Magalie, Brigitte, Marie, Florence)



(Maëla)

Très bonne année scolaire à tous

RENTRÉE 2023 À L'ÉCOLE JEAN FERRAT



170 élèves, répartis sur 8 classes, ont effectué ce lundi 4 septembre leur rentrée à l'école Jean FERRAT. Un changement notable cette année ; Mme QUELENNEC, après avoir travaillé 20 ans dans cette école, a fait valoir ses droits à la retraite et ce sont 2 enseignantes, à qui nous souhaitons la bienvenue, qui prendront la classe de CM1. Il s'agit d'Anne ESPIVENT et d'Isabelle SAUNIER.

Suite aux demandes du conseil d'école, la municipalité a sécurisé l'accès piéton entre la place Didier Morel et l'entrée de l'école maternelle. Des réunions sont prévues cet automne entre les élus, les enseignants et les parents volontaires pour travailler sur le projet de la future partie maternelle. Les bâtiments actuels datant de 1976 ont vécu (fuites au niveau du toit, passoire thermique) et une nouvelle page après la partie élémentaire inaugurée en 2010 va voir le jour.

Les projets de l'année tiendront pour l'ensemble des classes sur les 5 sens. Des ateliers découvertes sur le goût, l'odorat, le toucher, la vue et l'ouïe verront le jour. La fresque de Jean Ferrat peinte par les élèves en 2011 et une artiste locale a mal vieilli et un projet avec un graffeur, toujours sur le thème de Jean FERRAT, devrait changer la physionomie de la façade de l'entrée de l'école au printemps 2024.

D'autres projets plus sportifs ont déjà commencé avec la coupe du monde de rugby qui se déroule en France mais surtout un travail sur les jeux olympiques et paralympiques 2024 qui se dérouleront également en France.

Les sorties scolaires tourneront vers le cinéma pour la plupart des classes, des rencontres sportives avec l'USEP, une classe poney pour les CP, une classe voile pour les Ce2 et une classe de neige pour les CM est prévue. Remercions la municipalité pour la prise en charge des transports, et l'Amicale Laïque pour le financement essentiel dans ces projets. L'AG de cette dernière aura lieu le mardi 3 octobre à la salle Hélène BOUCHER.

Quelques souvenirs de la fin d'année dernière avec la journée toute voile dehors à Bétineuc pour les CE2, le séjour au Puy du Fou et une journée à Bobimômes pour les CM.

Les renseignements et les rendez-vous peuvent se faire le jeudi à l'école en appelant néanmoins au préalable au 02 96 85 41 46.

Bonne année scolaire à tous !

Philippe LE DREZEN





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF POUR LES SENIORS LE MERCREDI 28 JUIN

Pour la première fois, le Centre communal d'action sociale a souhaité mettre à l'honneur les personnes âgées de 90 ans et plus. Madame Le Maire, Suzanne LEBRETON et les membres du CCAS les ont conviées, ainsi que leurs conjoints, à un goûter, salle Hélène BOUCHER. Monsieur Claude LE BORGNE, Maire honoraire, avait également répondu favorablement à l'invitation.

Les invités ont partagé :

- les délicieux goulds, spécialités préparées à la pâtisserie de Monsieur et Madame DAMELINCOURT, ainsi que des chouquettes ;
- les boissons achetées chez Madame COLLIN et Monsieur BOULLIEZ, gérants de la supérette Votre Marché.



(absentes sur la photo : Germaine DUVAL, Marie ZUNDEL)

Ce moment convivial fut l'occasion d'échanger des souvenirs. De nombreuses chansons, reprises en chœur, ont rythmé l'après-midi.

UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Groupama
la vraie vie s'assure ici

La caisse locale Dinan Guinefort de Groupama, en partenariat avec le CCAS, organise le jeudi 19

octobre, à 14h 30, à la salle Clément ADER, une réunion de révision du code de la route.

Elle a pour but de sensibiliser les personnes, en particulier les seniors, à la prévention routière.

Cette réunion sera animée par Roland Français, formateur. Différents thèmes y seront abordés :

- évocation des effets naturels du vieillissement sur la conduite ;
- tests de code de la route ;
- rappel de règles courantes de la circulation routière : les ronds-points, les entrées et sorties de 4 voies, les panneaux de signalisation, le dépassement, le stationnement ;
- le parcours lunettes alcool ;
- des conseils pour bien remplir un constat amiable...

Cette réunion est gratuite et ouverte à tous. Venez nombreux.

UNE ACTION DE PRÉVENTION À VENIR : L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE AUX SENIORS



Le CCAS et l'association Kiné Ouest Prévention organisent une action « Activité physique adaptée-Gym santé seniors » destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Cet atelier comportera 12 séances du **16 janvier au 2 avril 2024**. Elles se dérouleront à la **salle Hélène BOUCHER**, le mardi de 11 h à 12 h.

Un kinésithérapeute encadrera les participants(es).

Contenu des séances : échauffements progressifs-coordination-exercices de stimulation des différentes entrées de l'équilibration-automatisation du relevé à partir du sol...

Informations pratiques :

- Réunion publique le **mardi 9 janvier 2024 de 10h à 12h** à la salle Hélène BOUCHER
- Groupe de 14 personnes maximum
- Participation gratuite



LE REPAS DES AÎNÉS

Madame Le Maire Suzanne LEBRETON, les membres du conseil municipal et du CCAS ont eu le plaisir de convier toutes les personnes âgées de 70 ans et plus au repas avec animation musicale qui aura lieu le dimanche 15 octobre à partir de 12 h à la salle Clément ADER.

Les personnes concernées ont été invitées au cours du mois de septembre par l'élu(e) de leur secteur.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS MIS EN LOCATION EN 2023 PAR LES BAILLEURS SOCIAUX



Résidence du Drouet (3 logements)



Le bois de Linache (4 logements)



Le Petit Bois, rue Victor Hugo (10 logements)



10 bis rue des Clairettes (5 logements)

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

SALON DES ARTISTES



Le 19^e Salon des Artistes se déroulera les 2 et 3 mars 2024.

Le bulletin d'inscription sera disponible en mairie ou sur le site de la commune à partir du 15 décembre 2023.

Le demande de participation à ce salon devra être renvoyée en mairie au plus tard le 30 Janvier 2024.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée au centre bourg.

Les enfants pourront y déposer leur liste de cadeaux, ou des mots doux pour le Père Noël à partir du **2 décembre et jusqu'au 18 décembre**.

Les lettres n'ont pas besoin d'être timbrées, elles arriveront à bon port, même si c'est simplement écrit « Père Noël ».

Aidé de ses lutins, il se fera un devoir de répondre à chacun d'entre eux, si le nom, prénom et l'adresse postale de l'enfant est indiqué clairement





ARMISTICE

Vous êtes invités jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir le **samedi 11 Novembre**.

À **11 heures**, rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivan Animation.

La cérémonie se terminera par un lâcher de pigeons.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

DÉPART DE JEAN-CLAUDE BIETH

Réunis pour le pot à l'issue de la matinée citoyenne, nous avons mis à l'honneur Jean-Claude Bieth, journaliste pour le Télégramme, qui a couvert les événements de notre commune pendant 10 ans avec assiduité et passion. Son épouse originaire de Trélivan avait plaisir à suivre l'actualité de notre commune. Il a cessé son activité le 31 mai non sans un petit pincement au cœur du fait de l'arrêt de l'édition du Télégramme pour la région de Dinan.

Nous l'avons chaleureusement remercié et applaudi pour avoir relaté les événements de la vie locale si riche.



NOCES DE DIAMANT

Denise et Guy Renouvel ont fêté leurs noces de diamant en mairie de Trélivan le samedi 16 septembre 2023 là où ils s'étaient dit oui 60 ans plus tôt : le samedi 14 septembre 1963.

Ils étaient entourés de leurs 3 enfants Jean-Yves, Denis, Isabelle, leurs 6 petits enfants âgés de 4 à 30 ans : Melvin, Tom, Emilie, Elodie, Anaïs, Kevin et leurs 3 arrière-petits-enfants : Maël, Naya et Luka ainsi que la famille et les amis. Ensemble, ils ont évoqué souvenirs, anecdotes et les meilleurs moments de ces 60 années de vie commune autour du vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes nos félicitations.

50 ANS DE MARIAGE

Le samedi 5 août, Chantal et Alain AUFFRAY, ont fêté leurs noces d'Or.

Chantal et Alain se sont unis le 4 août 1973 à Plouasne.

C'est en présence de leurs 2 enfants, 4 petits-enfants, de la famille et des amis proches qu'ils se sont dit une seconde fois « OUI ».

Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leurs carrières, l'acte de mariage a été relu.

A la suite de cette cérémonie inoubliable, la municipalité leur a offert un vin d'honneur au parc du Val Drouet, servi par des élus.





MATINÉE CITOYENNE



Une bonne partie des participants à la matinée citoyenne sont restés pour le verre de l'amitié et les galettes-saucisses et crêpes offertes.

Au moins 90 habitants, des courageux qui s'étaient donnés rendez-vous à la salle Hélène Boucher à 8h15, ont participé à la matinée citoyenne, le samedi 3 juin, pour la 7e édition.

Une grande satisfaction pour la municipalité et pour l'organisation.

Le travail a été réalisé en équipes : nettoyage du terrain de boules, à l'espace les Petits-Lutins, nettoyage du cimetière, ramassage de déchets, peinture des transformateurs électriques, au Rocher, et à la résidence des Genêts, qui ont bénéficié ensuite d'une fresque, nettoyage des volets intérieurs et extérieurs de l'école primaire, désherbage et nettoyage de la butte des Ajoncs, préparation des crêpes pour le midi et grillade de saucisses.

Le Maire, Suzanne Lebreton, a félicité tout le monde au retour à 12h30, à la salle Hélène-Boucher, où un apéritif était offert, suivi d'un repas galettes-saucisses et crêpes. Elle a souligné que « cela représente 250 à 300 heures de travail pour un agent, soit deux mois », et aussi le caractère intergénérationnel.

Ce fut une très belle matinée citoyenne. Encore merci à tous ceux qui ont participé à ce moment de solidarité.

Une belle réussite qui confirme que le bien-vivre à Trélivan est l'affaire de tous.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Une nouvelle session en 2023 pour le dispositif Argent de poche pour les jeunes de 16/17 ans est programmée pendant les vacances scolaires de la Toussaint à savoir le 24/10 (Apm) et le 25/10 (Matin.)

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 18 octobre.

Un coup de main qui rapporte



CONCERT DE NOËL

Le concert de Noël annonce les fêtes de fin d'année

Pour célébrer les fêtes de fin d'année, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais a pris rendez-vous avec la chorale « La clé des chants » de Plélan-le-Petit.

Le 15 décembre à 20 heures, une trentaine de choristes accompagnés du chef de cœur Emmanuel ROLLAND et de Vincent SARCIAUX au synthétiseur, présenteront un répertoire de chants de Noël et d'œuvres classiques dans l'église SAINT-MAGLOIRE,

Venez nombreux en famille pour fêter l'arrivée de Noël.

L'église sera chauffée et l'entrée sera libre de participation.

10 JUIN 2023, 10^E JOURNÉE MONDIALE DU TRICOT

Dans le cadre de ce rassemblement mondial, la commission culture a invité pour la première année des bénévoles à participer à cette journée.

Une trentaine de personnes sont venues tricoter ou apprendre à tricoter, mais surtout apporter leur contribution pour Octobre Rose.

L'idée était de tricoter des bandes en laine rose, pour habiller les arbres du centre bourg en Octobre, mois de la lutte contre le cancer du sein et de sensibilisation au dépistage précoce.

Nous remercions toutes les tricoteuses qui ont participé à cette journée et celles qui ont tricoté chez elle tout l'été.

Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour cette cause. Plus de 140 mètres de bandes d'une largeur d'environ 20 cm ont été tricotées.

Un grand merci, pour les dons de laine et de tissu.



SOIRÉE « MOULES-FRITES » DU 13 JUILLET

Cette année, la traditionnelle soirée « moules-frites » du 13 juillet fêtait ses 10 ans

Effectivement, 10 ans ont passé mais c'est toujours dans la convivialité et la bonne humeur que les convives se retrouvent dans la salle Clément ADER pour la « Fête Nationale ».

Pas moins de 240 personnes s'étaient donné rendez-vous, pour déguster les savoureux coquillages, préparés et servis par les élus et bénévoles.

La crème brûlée de la boulangerie DAMELINCOURT a une fois de plus été très appréciée.

Tout au long de la soirée, le DJ « MIFISTRAM's » a enflammé la piste de danse.

A la tombée de la nuit de nombreux spectateurs sont venus admirer le magnifique feu d'artifice, offert par la municipalité.

La soirée a ravi tous les participants, tout comme les membres du CLCT et du conseil municipal.



ACCUEIL DE LOISIRS 2023

L'accueil de loisirs de Trélivan était ouvert trois semaines du 10 au 28 juillet. Le centre a affiché complet pratiquement tous les jours (sauf deux jours 35 et 45 enfants).

Les enfants étaient répartis en trois tranches d'âges (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans).



L'équipe d'animation a choisi un thème par semaine : « Aventure », « Nature » et « Sensation ».

Durant la durée du centre, les enfants ont pu réaliser diverses activités comme dessiner avec une paille, créer un mini baby-foot, faire de la cuisine et beaucoup d'autres activités.

Ils sont allés à la piscine les mardis de la première et de la dernière semaine de centre. Comme toujours, les enfants avaient, au moins, une activité à l'extérieur de l'accueil par semaine.

La première semaine, l'association locale « Les Pieds En l'Air » a initié les enfants de 6-8 ans aux danses médiévales. Le mercredi, tous les enfants du centre sont allés à Quévert pour une initiation au patin à roulettes avec l'aide des bénévoles du « HC Dinan Quévert ».

La seconde semaine, seize jeunes, de 9 à 12 ans, sont partis en minicamp à Lancieux pour quatre nuitées. Ils ont découvert le catamaran avec le club nautique et retrouvé tous leurs camarades lors d'une journée plage le vendredi. Le mardi les enfants de 6-12 ans restant sont allés s'initier au Kayak à la station Sport Nature de Jugon Les Lacs. Les petits de 3-5 ans ont pratiqué l'équitation au centre de Saint Valay à Taden. Le mercredi, les enfants de 6-12 ans ont assisté à une veillée à la salle des fêtes Clément Ader

jusqu'à 22h30. Cette veillée avait pour thème « Loup Garou ».

La dernière semaine, comme chaque année, les 50 enfants ont grimpé dans les arbres lors de la sortie accrobranche à Saint-Cast Aventure. Le mardi les enfants de 6-8 ans ont bénéficié d'une action de prévention menée par la Ligue contre le Cancer. Marie Bérault et Yvette Cocheril, chargées de prévention, sont venues expliquer aux enfants les dangers et les bienfaits du soleil.

L'accueil de loisirs a fermé ses portes avec sa traditionnelle soirée de fin de centre. Les parents ont assisté au visionnage du diaporama confectionné par les animateurs et le spectacle créé par les enfants.

Je tiens à remercier toute l'équipe d'animation (Maïwenn, Fanny, Julien, William, Anaïs, Jade, Gwénaëlle, Léa et Lisa). Merci à Anne-Julie pour sa cuisine. Merci à l'association « Les pieds en l'Air » et à l'association « Hockey Club Dinan Quévert » pour avoir initié les enfants à leur passion (danses médiévales et patins à roulettes). Merci au Service Technique ainsi qu'aux secrétaires de la mairie (Dominique, Catherine et Sylvie) pour leur aide. Merci à Madame Botrel ainsi qu'à la municipalité pour leur confiance.

Marie-Noëlle Piévache,
Directrice de l'accueil de loisirs



LE GRAFF MET DE L'ART DANS LA COMMUNE

Deux nouvelles fresques ont été réalisées cet été par l'artiste local Julian TARGET, alias ARTKOR BAGDAD, une au lotissement du Rocher et l'autre à la résidence des Genêts.

Ces deux transformateurs électriques, plutôt disgracieux, ont totalement changé de look, grâce à un projet impulsé par la municipalité et soutenu financièrement par ENEDIS.



Des citoyens, employés des Services techniques et élus se sont chargés quant à eux, de la préparation des supports avant qu'ils soient peints (nettoyage, sous couche de peinture) le jour de la matinée citoyenne du 3 juin dernier.

Les habitants sont ravis de voir leur quartier égayé par ces beaux tableaux de plein air.

RÉSEAU LIRICI PIQUE-NIQUE



Les membres du réseau des bibliothèques Lirici se sont retrouvés le mardi 20 juin à Trélivan pour leur premier pique-nique annuel.

Après une visite de la bibliothèque et la présentation de l'équipe de bénévoles de la commune, 33 bibliothécaires, salariés et bénévoles, représentant 14 bibliothèques et le service coordination du réseau de Dinan Agglomération se sont dirigés vers le parc du Val Drouet et la Maison des Sports sous un grand soleil.

Madame Suzanne Lebreton, 1^{re} vice-présidente de Dinan

Agglomération et Maire de Trélivan, a tenu à remercier les équipes pour leur travail au quotidien.

Lors de l'apéritif offert par Dinan Agglomération, un Quizz avec des lots à gagner a permis de tester les connaissances de chacun sur le réseau Lirici.

Chacun a pu ensuite déguster son pique-nique dans un cadre très agréable et très apprécié.

Un café offert par la municipalité a conclu ce temps d'échange très sympathique et très convivial.

Toutes et tous sont repartis avec le sourire.

C.I.T.

CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Nous avons effectué une session au cours du 1^{er} Trimestre 2023 (4 participants).

Compte tenu des nouvelles inscriptions effectuées, nous avons prévu une nouvelle séance de formation à partir d'Octobre 2023 et plus si besoin.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.



JOUTES NAUTIQUES

Le 9 juillet 2023, une équipe a représenté la commune aux 20^e joutes organisées à Dinan Lanvallay.

L'équipe s'est fait éliminer en quart de finale sur tirage au sort.



SALLE CLÉMENT ADER SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

Originaire de Plaintel, cet artiste breton de renommée nationale proposera son nouveau spectacle « 30 ANS DE SCÈNE » dans notre commune. Depuis toutes ces années il se produit sur scène mais aussi à la radio et sur de nombreux plateaux de télévision.

Le plus dingue des imitateurs a une palette de plus de 130 voix (Jamel, Polnareff, Sarko, Daniel Prevost, Benabar, Geneviève de Fontenay, Zaz, Joe Cocker, Aretha Franklin, Bourvil, Jalabert, et tant d'autres).

Explosif et bondissant, il entraîne le public dans un rythme effréné et distille sketches bien sentis, parodies d'émissions TV, duos ciselés à la perfection, refrains caustiques.



Le spectacle de Laurent Chandemerle est un réel moment de bonheur, Laurent vous fera oublier tous vos petits tracas du quotidien.

Réservez vos places à partir du 20 Octobre 2023

Mairie de Trélivan, Boulangerie, Café des Sports.

Tarif Unique 18 euros

LAURENT CHANDEMERLE PRÉSENTERA SON « ONE MAN SHOW » À TRELIVAN

L'humoriste imitateur breton se produira le : 18/11/2023

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 27 /06/2023 : Liam INCREDULE,
6 rue de la Petite Renaudais

Le 04/07/2023 : Awen LE BRAY,
13 Le Rocher

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 17/06/2023 :
Mathilde LEFF et Kévin JOLIVEL,
2 Les Jardins de la Férulais.

Le 1^{er}/07/2023 : Lucie BRAULT et
Jérôme FREMIN,
4 La Lande du Poirier.

Le 08/07/2023 : Sarah PAUL et
Robin DUPONCEL,
8 rue des Sternes.

Le 05/08/2023 : Sophie HELOUET
et Virgil RICKARD,
9 rue des Cormorans.

Le 19/08/2023 : Maëva GAUTIER et
Ronan DELABROSSE,
7 bis Le Hameau du Clos Fleuri

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 23/05/2023 : Simone CHOUIN
née LANGLAIS, 2 cité des Ajoncs.

Le 13/06/2023 : Jean-Claude
AMIRAT, 3 résidence des Korrigans.

Le 21/06/2023 : Eleonore
LEJEUNE née FANEVA,
52 résidence des Bruyères.

Le 25/06/2023 : Pascal MORIN,
27 rue des Clairettes.

Le 26/06/2023 : Hélène JULIEN
née HENRY, 32 La Porte Grissault.

Le 06/07/2023 : Francis MORIN,
27 rue des Clairettes.

Le 11/07/2023 : Simone BRIHI née
LARDOUX, 19 rue de l'Eglise.

Le 06/08/2023 : Nadine LABBÉ
née BRIEN, 54 La Touchefais.

Le 10/08/2023 : Morgan BAILLEHAICHE,
4 rue des Mirabelles.

Le 08/09/2023 : Marc MARTIN,
6 rue de l'Eglise.

Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 022 364 23 C0002	22/02/2023	10 rue des Mirabelles	Extension d'une maison individuelle
PC 022 364 23 C 0003	27/06/2023	6 La Féralais	Extension d'une maison individuelle
PC 022 364 23 C 0004	08/09/2023	9 C rue de La Cochais	Construction d'une maison individuelle
PC 022 364 23 C 0005	08/09/2023	21 rue de La Cochais	Construction d'une maison individuelle
PC 022 364 23 C 0007	19/09/2023	42 bis La Mare	Construction d'une maison individuelle
PC 022 364 23 C 0008	19/09/2023	17 rue des Pommiers	Construction d'un carport
PC 022 364 22 C 0010 M01	27/09/2023	26 Linache	Agrandissement de l'extension projetée

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 022 364 23 C0033	06/06/2023	66 Le Domaine du bois de Linache	Clôture
DP 022 364 23 C0035	10/05/2023	6 Lotissement du Plan d'Eau	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0037	25/05/2023	2 cité du Bourg	Remplacement d'une porte de service par une fenêtre
DP 022 364 23 C0040	17/05/2023	21 cité du Bourg	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0042	16/05/2023	42 résidence des Korrigans	Pose d'une clôture d'aspect bois
DP 022 364 23 C0043	23/05/2023	7 Bis La Renaudais	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0044	23/05/2023	1 Les Burons	Changement de menuiseries
DP 022 364 23 C0045	03/06/2023	5 allée du Stade	Changement des fenêtres et portes. Remplacement porte de garage par une baie fixe + porte de service
DP 022 364 23 C0046	21/07/2023	7 rue du Gassay	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0047	09/06/2023	14 rue des Pommiers	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0048	16/06/2023	17 Bellevue	Mur de clôture
DP 022 364 23 C0049	16/06/2023	5 La Renaudais	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0050	16/06/2023	53 La Touchefais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 364 23 C0051	16/06/2023	30 Linache	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 364 23 C0052	20/06/2023	10 rue des Goëlands	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0053	21/06/2023	7 Bis La Renaudais	Clôture
DP 022 364 23 C0054	03/08/2023	3 rue du Stade	Carport
DP 022 364 23 C0055	02/08/2023	21 rue de l'église	Clôture
DP 022 364 23 C0056	05/07/2023	1 rue des Framboisiers	Clôture
DP 022 364 23 C0057	13/07/2023	10 La Chevrolais	Clôture + portail + portillon
DP 022 364 23 C0058	26/07/2023	1 allée du Stade	Création d'une terrasse bois sur pilotis
DP 022 364 23 C0060	13/07/2023	11 La Pouldais	Changement de toiture
DP 022 364 23 C0061	13/07/2023	9 rue des Mirabelles	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0062	20/07/2023	17 rue du Stade	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0063	07/08/2023	11 bis La Féralais	Remplacement de toiture et modification d'ouvertures
DP 022 364 23 C0064	21/07/2023	10 Lotissement Vaucouleur	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0065	10/08/2023	21 rue de l'église	Réfection des enduits extérieurs
DP 022 364 23 C0066	03/08/2023	30 rue des Pommiers	Clôture
DP 022 364 23 C0067	02/08/2023	53 La Touchefais	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 364 23 C0068	04/08/2023	4 La Lande du Poirier	Pose d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0069	19/09/2023	55 La Mare	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 022 364 23 C0070	07/08/2023	5 Le Hameau du Clos Fleuri	Création d'une extension
DP 022 364 23 C0071	29/08/2023	74 rue Blériot	Ravalement et isolation mur par l'extérieur
DP 022 364 23 C0072	28/08/2023	2 A rue des Boutons d'Or	Carport
DP 022 364 23 C0073	08/09/2023	19 La Pouldais	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0075	11/09/2023	16 résidence du Bois Noué	Transformation garage en surface habitable
DP 022 364 23 C0076	13/09/2023	21 Bougault	Isolation de l'habitation par l'extérieur
DP 02236423C0077	15/09/2023	21 Ter rue des Clairettes	Création d'un châssis de toit
DP 02236423C0078	26/09/2023	3 La Roussais	Carport

BIODIVERSITÉ

La biodiversité se réfère à la variété des formes de vie présentes sur Terre, y compris les plantes, les animaux, les micro-organismes et les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Cela englobe la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des espèces elles-mêmes et la diversité des communautés et des écosystèmes dans lesquels ces espèces interagissent.

La biodiversité est essentielle pour maintenir l'équilibre des écosystèmes et pour assurer le bon fonctionnement de nombreux services écosystémiques dont dépendent les êtres humains, tels que la régulation du climat, la purification de l'eau, la pollinisation des cultures et bien d'autres.

Un plan de 35 actions a été dressé pour notre commune. Ci-dessous les actions engagées au cours des 3 mois à venir.



ACTIONS ET PROJETS DE LA COMMUNE DE TRÉLIVAN



Installation des nichoirs à hirondelles

Octobre/Novembre 2023

Proposition

2 fois 2 nids mis sous la gouttière de la Maison du Val Drouet à l'hiver.

Endroit se prête bien à cela (zone en hauteur) avec dégagement et nourriture et eau autour et une trame verte qui part jusqu'à vers les espaces agricoles et boisés.



Installation des nichoirs à mésanges

Octobre/Novembre 2023

Proposition

Mettre au moins 8 nichoirs à mésanges dans les pins remplis de chenilles : square des pins et square des petits lutins.

Les services techniques ont reçu les planches pour construire les nichoirs. Dans le cadre de la mise en place, il a été décidé de créer un atelier participatif avec des bénévoles pour le montage de ces nids.

Planter des arbres au Petit bois

Octobre/Novembre 2023

Déterminer le nombre et l'espace et les espèces (charmes, etc.)

Une centaine d'arbres a été commandée à dispatcher sur plusieurs sites



Végétalisation des pieds de mur

3^e trimestre 2023 et début 2024

La végétalisation des pieds de mur est une pratique qui consiste à planter des plantes, des fleurs ou des arbustes au pied des murs en ville. Cette pratique peut avoir plusieurs avantages, notamment :

1. Embellir l'environnement urbain et apporter une touche de nature dans les espaces gris.
2. Protéger les murs contre la moisissure et les dégradations causées par l'eau de pluie.
3. Améliorer la qualité de l'air en absorbant les émissions de gaz carbonique et de particules fines.
4. Atténuer les effets de l'îlot de chaleur urbain en rafraîchissant les environs.

A mettre en place autour de l'Eglise et de la Mairie. Nous espérons que des habitants végétaliseront aussi leurs pieds de murs.



COMITÉ DE JUMELAGE

Le 18 mai au matin 20 Trélivannais se retrouvaient pour faire route vers l'Ariège et Montgailhard. 10 autres étaient déjà partis en voiture particulière ou en camping-car. Particularité de ce périple, plus on descendait vers le sud, plus il faisait froid et humide !!!

Nos amis nous attendaient de pied ferme à la salle des Forges de Pyrène. Non seulement eux, mais aussi le conseiller départemental et le Maire de Foix !! Était également invitée la chorale des Pastous au sein de laquelle œuvre un candidat emblématique de l'Amour est dans le pré. Est-il besoin de préciser que nombre de dames se sont faites prendre en photo avec lui... Cette soirée de retrouvailles, rythmée par les chants des Pyrénées, a été l'occasion pour les nouveaux adhérents des 2 comités de faire connaissance et de se rendre compte de l'ambiance qui peut régner entre les Bretons et les Ariégeois.

Après un repos bien mérité, départ le matin pour visiter une biscuiterie artisanale... Ensuite pique-nique dans une grange aménagée aux Cabanes, au pied du plateau de Beille. Cet endroit, bien connu des amateurs de vélo et de Tour



de France, devait être notre destination mais la météo en a décidé autrement. L'après-midi visite d'Ax les Thermes sous la conduite de Maryse Tourtoulou.

Le soir repas et karaoké aux Forges de Pyrène... quelques talents se sont révélés...

Le samedi matin nous étions attendus au domaine des Côteaux d'Engraviès pour une visite des vignes et des chais... Après les biscuits, les bouteilles de ce bon vin vont alourdir les bagages au retour !!! Après un repas pris en commun à Foix, déambulation dans les rues moyenâgeuses de la ville avant de visiter le château qui a vu entre autres Gaston Phoebus et Henri IV. Le soir, repas officiel à la salle des fêtes animé par Nico

Dech qui venait de participer à The Voice... Ce repas fut le moment des discours officiels et de l'échange des cadeaux avec la promesse de se revoir dans 2 ans en Bretagne.

Le dimanche matin, après un petit déjeuner en commun, remontée vers Trélivan agrémentée d'un repas pris à Sauveterre de Guyenne. Remontée très longue due aux nombreux bouchons de cette fin de week-end de l'Ascension. Peut-être dans 4 ans retour le lundi ???

Comme je le fais à chaque article je rappelle que le jumelage est ouvert à tous et que nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres.

*Pour le bureau, le président
André-Yves Colas*



TRÉLIVAN ANIMATION

Information de la troupe de Théâtre

L'été 2023 vient de se terminer. La vie associative va reprendre ses fonctions.

L'équipe théâtrale « les 3T » va se retrouver les lundi et vendredi pour les répétitions d'une nouvelle pièce. Rendez-vous a été donné à toute l'équipe le vendredi 25 septembre 2023 à la salle des fêtes pour 20 h.

La responsable : Marie-Pierre JEANNE

Chants Marins

Voici les vacances terminées, très peu de sorties pendant cette période, l'équipage du « POURQUOI-PAS » a repris ses répétitions le 11 septembre à 18 h au lieu habituel (scène salle des fêtes). Nous avons assuré une sortie le 18 septembre à PLEURTUIT à la demande du Musée des anciens Terre-Neuvas de SAINT-MALO, une autre est programmée le mardi 11 octobre à la Source à Dinan.

Vous aimez chanter ? venez nous écouter lors des répétitions vous serez bien accueillis, un guitariste serait aussi le bienvenu dans le groupe.

Pour tout renseignement s'adresser au 06 19 95 65 90.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 16 octobre à 20 h salle des fêtes Clément ADER

Le Président : Bernard FAIRIER



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRELIVAN



Le 6 juillet dernier, nous avons perdu notre ami et camarade Francis MORIN âgé de 88 ans.

Membre du bureau de l'amicale des anciens combattants de Trélivan depuis toujours, nous lui avons rendu

hommage lors de ses obsèques le 11 juillet. Titulaire du titre de reconnaissance de la nation, il a eu droit au drapeau tricolore sur son cercueil comme le veut la tradition et les membres du bureau de l'amicale étaient présents pour le saluer une dernière fois. Le président a fait



s'incliner le drapeau de l'amicale après avoir énoncé son parcours de marin : Rennes Pont-Péan en 1955, le conflit de Suez en 1956 pour finir à Toulon en 1959.

Cérémonie du 11 novembre 2023

Le banquet annuel du 11 novembre ne se fera pas cette année comme indiqué dans le dernier bulletin municipal à cause d'un problème d'organisation.

Toutefois, à l'issue de la cérémonie au monument aux Morts et du vin d'honneur organisé par la Mairie, nous vous proposons de nous retrouver au restaurant l'Appaloosa de Trélivan qui accepte de nous recevoir avec un nombre de places limitées à 30 personnes.

Pierrick, nous propose un menu à 25 euros comprenant, Kir, entrée, plat, dessert et café.

Les personnes intéressées doivent contacter le restaurant au 02 96 39 18 15. Le paiement se fera directement auprès de

l'établissement 16 rue du Centre, 22100 Trélivan.

Journée convivialité du mois de juin



Le 15 juin dernier, avait lieu la journée convivialité des anciens combattants. 32 personnes ont répondu à l'appel. Les anciens combattants ont mis la main à la pâte pour l'organisation et garantir ainsi la réussite de cette belle journée. Merci à tous les participants.

*Le Président
Christian LEHMANN*



COMPRENDRE LE MONDE SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE

La culture, l'éducation, les journaux, et plus généralement les Mass-médias, nous envoient tellement d'informations au quotidien qu'il est difficile de sélectionner celles qui nous sont utiles et celles qui ne le sont pas. Un décryptage est donc nécessaire... dans ce but, notre propos est d'explorer ensemble la compréhension des phénomènes à l'œuvre, et d'en partager de la manière la plus simple possible lors de nos réunions :

- Chaque mois, un membre du CLeM présente à l'assemblée, en 20/30 minutes, un sujet d'intérêt général - sujet qu'il aura étudié seul ou en binôme sous différents points de vues ;
- L'exposé, qui est suivi d'une séquence de Questions/Réponses

dans le respect des opinions de chacun, permet d'affiner et éclaircir les arguments.

- Un espace de convivialité clôture chaque séance.

Les thématiques déjà abordées sur les sujets du quotidien, de la société, des arts, de l'énergie, des nouvelles technologies, de l'Histoire etc... laissent place à de nombreuses opportunités d'expressions. Elles sont informées au fur et à mesure via la presse locale.

Notre activité spécifique de recherche et de réflexion, est une forme de contribution et d'enrichissement du développement personnel... Celles et ceux qui ont rejoint CLeM apprécient :

- La diversité des sujets traités,

l'actualité,

- L'écoute, esprit d'ouverture,
- La convivialité, le respect des idées de chacun,
- L'amitié.

Pour venir à notre rencontre : les 1ers mardis de chaque mois à la Maison du Val Drouet - rue l'église - Trélivan à 18h30 (les deux premières séances sont accessibles gratuitement).

Contact : clem.contact.22@gmail.com, ou 06 42 13 05 61, ou 06 37 62 87 97

Site : clemcontact22.wixsite.com

Cotisation : individuelle = 20€/an, ou 30€/an pour un couple.

Le bureau



LES AMIS DU VAL DROUET UN DÉBUT DE SAISON INTENSE !

La saison 2023-2024 est déjà bien engagée car elle a débuté avec le Forum des Associations du samedi 2 septembre, suivi par l'organisation des Portes Ouvertes à la Maison du Val Drouet le samedi 9 septembre.

La saison 2022-2023 s'est achevée avec un pique-nique partagé convivial et certains adhérents ont pris un réel plaisir à effectuer quelques pas de danses médiévales dans le Parc du Val Drouet. Nombreux étaient également ceux qui ont apprécié le repas moules-frites et le feu d'artifice du 13 juillet.

Nouvelle saison, nouveaux et anciens adhérents, nouveaux projets au sein des divers ateliers et de nouvelles manifestations prévues.

Les activités ont repris le lundi 11 septembre :

- Les photographes prennent toujours autant de plaisir à se retrouver le lundi après-midi.
- Les artistes-peintres et les joueurs de cartes le mardi après-midi.

Les marcheurs sont de plus en plus nombreux et sillonnent les sentiers le mercredi matin.

Les couturières-tricoteuses et brodeuses se réunissent le vendredi après-midi, ainsi que les joueurs de cartes.

De nouveaux projets sont élaborés

- une vente de plats à emporter la deuxième quinzaine d'octobre
- une sortie en journée le mardi 19 décembre 2023 pour visiter Quimper et le marché de Noël de Locronan. Si les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel, toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'association pour y participer.

Catherine BESNIER, Présidente - Tel: 06 86 85 19 33



AMICALE LAÏQUE DE TRELIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

L'année scolaire 2023 s'est terminée en apothéose avec la kermesse suivie de la Fête de la musique. Ce nouveau rendez-vous fut une belle réussite. Nous remercions le C.L.C.T et la municipalité pour leur collaboration.

C'est avec notre traditionnelle sortie vélo que cette rentrée s'est effectuée le dimanche 17 septembre. Ce moment permet de rassembler les parents



habités et d'accueillir les nouveaux dans une bonne ambiance.

Cette année sera riche en émotions et souvenirs pour bons nombres d'élèves de l'école. Au programme : cinéma, projets avec l'USEP, voile, séjour au ski... L'association fera tout pour que les projets de l'équipe enseignante se concrétisent.

L'assemblée générale s'est tenue le 3 octobre. Préparez vos agendas pour les prochaines manifestations !

Pour suivre les aventures des élèves et vous tenir informés des opérations proposées par l'Amicale, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : Amicale Laïque de Trélivan

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Merci à tous ceux qui participent !

À bientôt !

*Le bureau de l'Amicale laïque
amicale.laique.trelivan@gmail.com*

ASSOCIATION LES PIEDS EN L'AIR

Le bureau des Pieds en l'Air, association nouvelle de Trélivan, a été créé afin de faire connaître notre patrimoine sur les musiques, instruments et danses anciennes auprès des enfants. La finalité étant de les faire participer, s'ils le souhaitent, à des bals, fêtes médiévales ou autres manifestations en costumes.

Le premier atelier a été apprécié par l'ensemble des participants, dont les parents et les danseurs de la Maisnie des Remparts venus nous rejoindre pour l'occasion.

Franck notre animateur de danse a joué et animé le groupe.

Il nous reste des places disponibles. Rejoignez-nous tous les mardis de 17h45 à 18h45 à la salle Hélène Boucher rue des Karnuths à Trélivan.

Pour toute information, contacter Thierry au 06.42.52.12.59 ou lespiedsenlair22100@gmail.com



ASSOCIATION DES GENÊTS-BRUYÈRES-KORRIGANS

L'Association des Genêts - Bruyères - Korrigans a organisé :

- **Le vendredi 02 juin dernier**, la fête des voisins à la salle Hélène BOUCHER. Plus de 50 personnes habitant nos résidences s'y sont retrouvées pour partager un verre de l'amitié, offert par l'association, puis un repas en commun dans une ambiance conviviale. Merci à tous les participants

- **Le vendredi 30 juin dernier** pour la 1^{re} fois était organisée une fête musicale sur l'espace des petits lutins au centre de nos résidences.

La soirée animée par l'association Melody's, malgré une météo fort capricieuse, a regroupé quelques participants dont des représentants de la municipalité. Merci à eux ainsi qu'aux bénévoles. Nous travaillons déjà sur l'édition 2024.

- **Le dimanche 10 septembre dernier** le traditionnel vide-greniers s'est déroulé sur le terrain du Rocher. Malgré une matinée pluvieuse en partie, les exposants étaient au rendez-vous avec plus de 500 m linéaires de produits mis en vente. Grâce au retour du soleil à



la satisfaction de tous, le public est venu nombreux. Merci aux bénévoles pour leur travail récompensé par le succès de cette édition. Nous remercions également la municipalité pour leur soutien.

L'année 2023 se finira par la pose et la décoration en décembre des sapins de Noël. Nous comptons sur les habitants des résidences pour participer à la décoration des sapins permettant d'embellir nos résidences à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Franck MAJOREL
Secrétaire de l'association GBK



CLUB VTT CYCLO TRELIVAN

L'été au Club de VTT Cyclo Trélivan s'est très bien passé, en commençant avec le pique-nique annuel le 19/06/2023 organisé par Martine et Michel Hallouet, membres du club. Il a réuni une trentaine de convives dans la joie et la bonne humeur.

Des petites équipes se rendent régulièrement sur les randonnées organisées par les différentes associations du secteur comme *l'atout cœur* à Lamballe au mois de Juin. Mais il est vrai que l'été les randos sont moins nombreuses, donc les retrouvailles se font principalement le mercredi et le dimanche en face de la pharmacie de Trélivan. Et bien sûr place aussi à la serviette, parasol et doigts de pieds en éventail pour les vacances de chacun. Cela permet de montrer les couleurs de Trélivan à différents coins de la France.



Nouveauté en cette rentrée, nous avons inscrit le club au forum des associations sur Quévert. Nous y avons passé un très bon moment et espérons accueillir de nouveaux adhérents.

Le 16/09/2023, Hervé Garault a organisé une sortie au sein du club. Y ont participé 11 vététistes, 9 cyclos et 4 marcheuses ; et à la clé un restaurant tous ensemble avec le soutien de Huguette Barbier pour nous apporter nos rechanges.

Le Club vous accueille tous les mercredis et dimanches matin à partir de 8h30 devant la pharmacie de Trélivan. Tout le monde peut venir à partir de 18 ans, vous êtes les bienvenus.

Site internet : vtt-cyclo-trelivan.fr et Facebook : [vtt-cyclo-Trélivan](https://www.facebook.com/vtt-cyclo-Trélivan)

Le Président, Erwann NORMAND



CLUB DE GYM TRÉLIVAN

C'est reparti

Nouvelle année sportive en perspective !

Si vous ne nous connaissez pas encore et que vous souhaitez essayer une nouvelle activité, nous vous invitons grandement à venir découvrir notre club et tester avec nous nos cours avec les deux séances d'essais offertes. Le forum des associations du 2 septembre nous a permis de nous faire connaître auprès de nouveaux adhérents mais il reste encore de la place. Aussi bien destinés aux hommes qu'aux femmes mais aussi aux enfants, tous nos cours de gym sont animés par des professeurs diplômés.

Cette année nouveau logo pour le club, nouvelles affiches, nouvelle dynamique. Le club souhaite grandir au sein de la commune et s'animer avec ses membres. Des goûters avant les fêtes seront organisés pour réunir les adhérents petits et grands, ainsi que des ventes de repas que l'on partagera entre nous ou en famille.

Le club propose toujours des cours de :

- gym douce :

le mardi de 14h à 15h axé sur l'équilibre, la coordination, le réveil articulaire, le renforcement musculaire et les étirements.

- gym d'entretien :

le jeudi de 20h15 à 21h15 axé sur le gainage, les abdos/fessiers, les enchainements, l'équilibre et la réflexologie.

- baby-gym :

le mercredi de 14h15 à 15h pour les 5-6 ans et de 15h15 à 16h pour les 3-4 ans, ces cours permettent aux enfants de développer leur capacités motrices, souplesse et coordination par le biais de parcours de motricité, d'éveil corporel et sensoriel.

Les cours ont tous lieu salle Clément Ader dans le bourg de Trélivet.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « *club de gym féminine Trélivet* »

Pour tous renseignements complémentaires contacter nous par mail :

clubgym.trelivan@gmail.com

téléphone : 06 82 83 56 32 Marion, présidente du club

ROAD TOUR

Le RoadTour est un événement national organisé par la fédération française Sports Pour Tous. Un camion sillonne la France, ses régions et fait étape dans des communes pour promouvoir le sport.

En collaboration avec le club de gym, le RoadTour s'arrêtera à Trélivet, le samedi 4 novembre. De 14h à 18h, venez tester votre forme physique, vous initier à la gym douce, à la gym d'entretien, partager un moment avec vos enfants sur un cours de baby-gym, essayer de nouvelles pratiques dans la bonne humeur.

Venez découvrir, à pied, à vélo, en covoiturage, vos acteurs locaux et partager un moment de convivialité, à la salle des fêtes, Clément ADER.

Le programme est à découvrir très bientôt dans votre mairie, vos commerces locaux, sur les réseaux et dans la presse, gardez l'œil et parlez-en autour de vous.

FLEUR DE BLE NOIR DANSES TRADITIONNELLES

C'est la reprise pour la danse bretonne !

Notre association Fleur de Blé Noir a terminé la saison 2022/2023 par sa participation à la fête de la musique à Trélivet. C'était un BONHEUR pour nos danseurs et musiciens du groupe « animations » d'accompagner cet événement sur la commune... Merci aux membres de la municipalité pour la confiance accordée... on réserve notre place pour la prochaine édition !

Depuis, l'été est passé très vite avec ses sorties mais aussi une inoubliable journée passée dans le cadre du festival inter celtique de Lorient. Notre association avait affrété un car et une cinquantaine de personnes ont pu assister en tant que spectateurs au défilé et aux diverses animations ainsi qu'au spectacle du soir au stade du Moustoir



Les vacances ayant toujours une fin, la rentrée est arrivée : le 12 septembre les danseurs des sections loisirs et animations ainsi que les musiciens se sont retrouvés salle Clément Ader. Nous avons eu le plaisir d'accueillir tous les adhérents de l'an passé pour une nouvelle saison de CONVIVIALITE autour de la danse bretonne, encadrés avec compétence et diplomatie par notre monitrice Marie-Annick ainsi que par nos musiciens tous fidèles bénévoles. Quelques nouvelles « têtes » étaient également présentes pour découvrir l'activité et l'ambiance de Fleur de Blé Noir.

Si cela vous tente, vous pouvez vous aussi nous rejoindre ! Débutants ou confirmés vous serez accueillis avec plaisir. N'hésitez pas à venir, même seul(e).

Les deux premières séances sont gratuites.

Nous invitons aussi de nouveaux musiciens qui seront également les bienvenus...

Quand : tous les mardis soir (hors vacances scolaires) à 20h30

Où : Salle Clément ADER (bourg de Trélivet)

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le 02.96.39.02.70 et à laisser un message.

Dès à présent, nous pouvons vous annoncer notre Fest-Deiz habituel le premier dimanche de novembre soit le 5. Nous aurons le plaisir de mettre en application les compétences acquises les mardis...



AS TRELIVAN

La saison est lancée

L'école de foot continue à se développer, plus de 200 enfants fouleront les pelouses de Trélivet cette saison, avec notamment une catégorie supplémentaire : les U15 qui évolueront en ligue.

Des projets qui avancent

La bonne nouvelle est tombée cet été, l'éclairage arrivera prochainement au complexe du bourg, le club tient à remercier l'ensemble de l'équipe municipale. « *Nous nous sentons véritablement soutenu par la municipalité, ça fait un bien fou à tous les bénévoles, c'est motivant* » (Yoann Réhel).

Déjà un trophée !!

L'AS Trélivet participait au 1^{er} tournoi de sa saison à Plélan le 16 Septembre.

Les dirigeants sont repartis du tournoi avec un large sourire, toutes les catégories ayant brillé sur cette journée.

Les U9 comptabilisaient 9 victoires et 3 nuls pour 0 défaite.

Pendant ce temps les U11 s'inclinaient 1-0 en finale. Et pour couronner le tout les U13 remportaient le tournoi!!

« *C'est absolument magnifique de lancer la saison ainsi dans toutes les catégories, on va pouvoir continuer à travailler avec le sourire ! On a félicité les dirigeants qui travaillent depuis 7 ans, il a fallu être patient pour que le travail paye et on commence à en récolter les fruits, c'est tellement plaisant de voir le bonheur des enfants et des parents.* » (Yoann Réhel)

Un stage de perfectionnement en Octobre

Le stage de perfectionnement animé par Melvyn Vieira accueillera les enfants de U10 à U13 uniquement pendant la première semaine des vacances d'octobre du 23 au 27 octobre de 8h30 à 16h30.

Les modalités seront bientôt diffusées.



Nous recherchons de nouveaux éducateurs et arbitres !!

Le club cherche toujours à se structurer encore davantage. Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux éducateurs, jeunes ou moins jeunes, nous pouvons même vous accompagner pour passer des diplômes si ça vous intéresse.

Nous recherchons aussi des arbitres, là aussi nous pouvons vous accompagner dans la formation.

Merci de contacter Yoann Réhel au 06 13 22 26 90.

Thibaut et Yoann



UN CHÈQUE DE 1 500 € REMIS AU CLUB VTT-CYCLOS

Le samedi 24 juin, Alain BOTREL, Jacky BAILLEHAICHE et Philippe DESCHAMPS, représentants de l'Amicale sportive de Trélivet (mise en sommeil depuis 2002 et dissoute en 2023), ont remis un chèque de 1 500 € à Erwan NORMAND, actuel président du club VTT cyclos. L'association, née en 1960, a, pendant de nombreuses années, organisé des manifestations sportives en particulier cyclistes sur la commune.

Madame le Maire, Suzanne LEBRETON, ne pouvant être présente à cette rencontre, était représentée par Pascal GODET,



1^{er} adjoint. Par son intermédiaire, elle a félicité les personnes qui se sont investies dans l'Amicale sportive et s'est réjouie de ce

don au club de VTT-CYCLOS, très actif dans la promotion du vélo et l'entretien des chemins de la commune.

A.S. TRELIVAN MOTOS

Le Moto-club a organisé le dimanche 18 juin 2023 la 2^e manche du Championnat de Bretagne. Pour des raisons de coût et un manque de pilotes, cette course n'a eu lieu que sur une journée alors qu'elle était prévue sur deux jours normalement.

Jusqu'en début d'après-midi, les conditions météo n'ont pas été très clémentes. Après des essais sur une piste mouillée, les pilotes ont pu faire leur course sur une piste sèche. Cela a permis aux spectateurs venus nombreux en après-midi d'apprécier de belles épreuves. Les pilotes ont tout donné pour remporter la victoire. Les courses de super-motard auront été les plus appréciées par le public avec un départ en paquet et de nombreux dépassements pendant la course.

Le bilan financier n'est pas en déficit malgré des recettes très



Gwen Breizh Photo

moyennes. Le bureau peut être fier d'avoir cherché à limiter les dépenses en faisant des choix d'organisation, sinon nous aurions subi un déficit fatal pour le Moto-Club. Nos partenaires ont très bien compris notre démarche de limiter les coûts après une période de trois années de Covid. Maintenant il va falloir penser à 2024. Le bureau s'oriente vers 2 manifestations rapprochées si possible pour réduire les préparations autour du circuit qui donnent du travail aux bénévoles. Il reste à choisir le type d'événement : roulage qui a été très apprécié cette année, demande d'une démonstration de motos anciennes, une course de championnat de Bretagne malgré les contraintes et le manque de pilotes, de nouvelles courses motos ou des spectacles sur la ligne droite. Le bureau étudiera toutes les pistes et prendra une décision qui sera fiable financièrement.

Toutes les idées sont les bienvenues, il suffit de nous contacter pour en parler, soit sur la page Facebook A.S Trélivan



PhotoSport J.B. West

Motos ou M. Marin Jean-Luc au 06 75 83 64 18.

Je voudrais aussi parler de « notre mythique virage de chez Simone » qui restera à tout jamais dénommé ainsi malgré la disparition en juillet 2023 de Madame Brihi Simone.

Je tiens à remercier Madame le Maire et tous les élus de Trélivan pour leur soutien ainsi que les services municipaux, nos partenaires, nos bénévoles et tous les pilotes qui ont été présents en 2023.

Je vous donne rendez-vous pour 2024 pour un beau spectacle de motos.

Bien sportivement.

Le Président
Jean-Luc MARIN

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} mardi du mois
entre 9h30 et 12h**

sur rendez-vous uniquement à la
Mairie de Trélivan

** en cas de jour férié, les
permanences sont reportées au
même jour la semaine suivante

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-MALO (Secteur DINAN Sud)

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE
ANNÉE 2023

LE RECOURS À LA CONCILIATION EST UN MOYEN SIMPLE, RAPIDE ET GRATUIT
de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.



LES BONNES RAISONS DE TENTER UNE CONCILIATION



RELAIS PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE
ENFANCE

PLANNING DES ANIMATIONS PARENTS ENFANTS 2023 - 2024

Fonctionnement

Les animations parents-enfants sont un lieu d'accueil ouvert aux enfants non scolarisés et à leur famille. Lieux de jeux, d'éveil et de détente entre enfants et parents, c'est également un espace privilégié de rencontres entre familles et professionnels.

Animées par une animatrice du Relais petite enfance et une professionnelle du Conseil départemental, elles ont lieu **tous les 15 jours le vendredi de 9h30 à 11h30** dans les locaux de la PMI à Dinan. Leur accès est gratuit, sur inscription.

Septembre 2023	Octobre 2023	Novembre 2023	Décembre 2023	Janvier 2024
Vendredi 8	Vendredi 6	Vendredi 10	Vendredi 8	Vendredi 12
Vendredi 22	Vendredi 20	Vendredi 24	Vendredi 22	Vendredi 26

Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet / Août 2024
Vendredi 9	Vendredi 15	Vendredi 12	Vendredi 17	Vendredi 14	Pause estivale
Vendredi 23	Vendredi 29		Vendredi 31	Vendredi 28	

Pensez à vous munir
de chaussons ou sur-
chaussettes !

Locaux de la PMI :

2 place René Pléven 22 100 Dinan
(anciennes casernes)
Parking sur place.

Renseignements et inscriptions auprès de
Isabelle KERDAL et Annie NICOLAS :
Dinan Agglomération, 8 Bd Simone Veil 22100 Dinan
02 96 87 52 78 / rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr

DINAN
AGGLOMÉRATION

En partenariat avec :



RELAIS PETITE
ENFANCE

ANIMATIONS PARENTS ENFANTS

Un vendredi sur deux

de 9 h 30 à 11 h 30
PMI à Dinan
place René Pléven

Accès gratuit sur
inscription*



Lieux d'accueil, de jeux, d'éveil et de détente
entre enfants et parents, c'est également
un espace privilégié de rencontres entre
familles et professionnels.

Renseignements et inscriptions* auprès de
Isabelle KERDAL et Annie NICOLAS :
Dinan Agglomération, 8 Bd Simone Veil 22100 Dinan
02 96 87 52 78 / rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

DINAN
AGGLOMÉRATION

En partenariat avec :



LA MAISON ESCARGOT »

La Maison Escargot », Centre d'accompagnement spécialisé & Centre d'Education Conductive pour personnes en situation de handicap fait sa 9^e rentrée le 4 septembre 2023 à Plédéliac (22).

À ce jour, plus de 130 familles ont poussé la porte de « La Maison Escargot ». Elles viennent des Côtes d'Armor, de toute la Bretagne, la France et même bien au-delà (Tunisie, Californie...).

Grâce à « La Maison Escargot » chaque participant peut :

- accéder à une structure à taille humaine
- bénéficier de l'Education Conductive
- bénéficier 1 fois par mois de séances d'hypnothérapie, d'ostéopathie, de massage
- accéder à un épanouissement, un bien-être physique et psychique.

Tout au long de l'année, Flora et Gyuri nos rééducateurs proposent un programme adapté

aux enfants/jeunes/ados/adultes, en situation de handicap.

Nos prises en charges

- à l'année (calqué sur le calendrier dates scolaires)
- en temps partiel (1,2,3 ... jours par semaine)
- en session intensive (1,2,3 ... semaines par an)

Nos bénéficiaires:

- bébés à partir de 6 mois
 - enfants/jeunes/ados
 - adultes (AVC, Parkinson, Sclérose en Plaques...)
- Prenez rendez-vous, afin de rencontrer l'équipe et visiter « La Maison Escargot », vous ne serez pas déçu !

La Maison Escargot

4 rue de Penthièvre
22270 PLEDELIAC

06 99 91 25 04

lamaisonescargot@orange.fr

BRADERIE à la boutique solidaire

Lundi 23 octobre

de 9h30 à 14h

1 sac de 30L (fourni) avec vos articles préférés pour 8 €
OU
1 article acheté = 1 article offert

1+1 GRATUIT

Manteaux et autres grandes pièces à -50%

8 €

ESPACE FEMMES

Espace Steredenn (1er étage) - 1 route de Dinard, à Dinan
☎ 02 96 85 60 01
espacefemmes@steredenn.org

Entrée libre!



Point Accueil Ecoute Jeunes

Besoin d'écoute ? Envie de parler ?

Un accueil **CONFIDENTIEL, GRATUIT, ANONYME** pour tous les jeunes de 12 à 25 ans et leurs proches

Des professionnelles à votre écoute près de chez vous

MAL-ÊTRE **CONFIANCE EN SOI** **AVENIR** **ADDICTIONS**
SCOLARITÉ **IDENTITÉ** **SEXUALITÉ** **RELATIONS**

PRISE DE RENDEZ-VOUS

☎ par téléphone : 02 96 85 44 38 (9 h - 17 h30)
✉ par mail paej@mldinan.fr
📍 Nos lieux d'accueil sur www.ml-paysdedinan.fr



PRÉPA AVENIR ADULTES

PRÉPA AVENIR ADULTES

UNE FORMATION COURTE POUR **VALORISER VOS COMPÉTENCES** ET DÉFINIR UN **PROJET PROFESSIONNEL** QUI VOUS RESSEMBLE

DINAN - COMBOURG - DOL-DE-BRETAGNE

Plus d'informations
02 96 85 25 24 ou
www.formation.steredenn.org




Formation proposée et financée avec le soutien de la Région Bretagne

PRÉPA AVENIR ADULTES

PUBLIC
Personnes en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi, disposant d'une **première expérience professionnelle**.
Aucun prérequis.
Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap

OBJECTIFS

- Retrouver une dynamique
- Valoriser des compétences et son potentiel professionnel
- Construire un projet professionnel en vue d'une entrée en formation qualifiante ou d'un retour à l'emploi

CONTENU & DURÉE
Individualisation des parcours, démarches extérieures, études de cas, simulations, projet collectif, validation de projet professionnel, etc.
329 heures dont 70 heures de stage en entreprise - **35H / semaine**

CALENDRIER
DINAN : du 18 octobre au 22 décembre 2023
DOL-DE-BRETAGNE : du 27 novembre 2023 au 08 février 2024
Consultez toutes les dates de formation actualisées sur notre site internet www.formation.steredenn.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Participation à une **réunion d'information collective** (sur inscription) suivie d'un **entretien individuel**, afin de confirmer ou non l'entrée en formation

CONTACT
Angéla Rembaud : 02 96 85 25 24
paadinan@steredenn.org - paacombourg@steredenn.org




Formation proposée et financée avec le soutien de la Région Bretagne

COMMUNE DE TRÉLIVAN (22100)

**Enquête publique préalable à un permis de construire
déposé par la société IEL EXPLOITATION 89
en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol
(arrêté préfectoral du 28 août 2023)**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que l'enquête publique relative à une demande de permis de construire n° PC 022 364 22 C0029, déposée par la société IEL EXPLOITATION 89, pour l'édification d'une centrale solaire photovoltaïque au sol, au lieu-dit Bel Air sur le territoire de la commune de TRÉLIVAN aura lieu **du 20 septembre à 8 h 30 au 23 octobre 2023 à 12 h inclus.**

Le dossier comprend notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale.

Les intéressés pourront, pendant toute cette période, prendre connaissance du dossier :

- à la mairie de TRÉLIVAN aux jours et heures habituels d'ouverture,
- sur le site internet de la préfecture
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>.

Ils pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en mairie de TRÉLIVAN à la commissaire enquêtrice, Mme Delphine HARDY ou par courriel à l'adresse suivante : ddtm-splu-ads@cotes-darmor.gouv.fr.

La commissaire enquêtrice recevra en personne les observations qui pourraient être faites sur le projet, à la mairie de TRÉLIVAN le mercredi 20 septembre de 8 h 30 à 12 h, le samedi 14 octobre de 10 h à 12 h et le lundi 23 octobre de 8 h 30 à 12 h.

En outre, toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. À cette fin, une copie de celles-ci sera déposée en mairie de TRÉLIVAN et mise en ligne sur le site de la préfecture des Côtes-d'Armor.

Saint-Brieuc, le **30 AOUT 2023**

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la
mer et par subdélégation, la cheffe du service
planification, logement, urbanisme,



Gwenael HERVOUET

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE



Secrétariat général pour l'administration
Direction du service national et de la jeunesse – CSNJ BREST

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- ✓ En Mairie :
Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMEMAGEMENT/CHANGEMENT ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
2. Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. Contacter le Centre du service national et de la jeunesse de BREST

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intra.def.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



NOS COMMERÇANTS

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit
06 71 02 32 66
M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15
24h/24 7j/7

THERMIE PAC
SAV POMPES A CHALEUR
AEROTHERMIE
GEOTHERMIE
CLIMATISATION
PAC PISCINE
MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE
anthonymoring@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol
06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

DINAN TAXI
VOUS CHANGE LA VIE!
06 62 65 34 66
• Transports médicaux conventionnés
• Déplacements professionnels
• Itinéraires touristiques
Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

BOULANGERIE PÂTISSERIE
Damelin court
12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 85 94 20
Horaires d'ouverture
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30
Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30
Dimanche
de 7h30 à 13h00
Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID
Salon de coiffure mixte
Le lundi de 14h à 19h
du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h
02 96 39 17 24
Place du 19 mars 1962
22100 TRELIVAN
CARTE DE FIDELITE

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Lundi et Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE-CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.